

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 45 (1919)
Heft: 15

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Marché, 16, Genève; Charles Weibel, arch., rue du Marché, 16, Genève; Henri de Morsier, ing., rue du Marché, 16, Genève.

Section des Grisons: Christian Brügger, arch., Grossmünsterplatz, 8, Zurich.

Section de Zurich: Max Guyer, arch., Trittligasse, 2, Zurich; Joh. Metzger, arch., Klossbachstrasse, 134, Zurich 7; H. Ziegler, arch., Leonhards-Halde, 11, Zurich 1; Fritz Hug, ing., Kraftwerk Eglisau, Glattfelden; H. E. Marty, ing., Breitingenstrasse, 9, Zurich 2; J. Müller, ing., dir. des Etabl. Bally-Camyat, Lyon-Villeurbanne; Paul Sturzenegger, ing., Narzissenstrasse, 5, Zurich 6.

Membres isolés: Alfred Jäkle, arch., Sierre (Valais); Emil Lavater, ing., p. a. Sulzer A. G., Winterthour; A. Zimmermann, ing., Riedtlistrasse, 6, Zurich 6; O. E. Mariouw, ing., Balikpapan (O. K. van Borneo).

Ecole municipale des Beaux-Arts à Genève.

Dès l'automne 1919, l'enseignement de l'architecture, entièrement rénové dans un sens plus artistique et plus moderne, répondra aux exigences actuelles et formera des élèves pourvus non seulement des connaissances techniques nécessaires, mais du goût artistique non moins indispensable.

Il prévoit:

1) *un degré secondaire* pour les jeunes gens de 14 à 18 ans, qui seront d'utiles auxiliaires de l'architecte et qui pourront obtenir au bout de quatre années d'études sérieuses un diplôme de *dessinateur-architecte*;

2) *un degré supérieur* pour les jeunes gens à partir de 18 ans qui désirent devenir *architectes* proprement dits. Il veut aussi, par la collaboration avec les élèves, peintres, sculpteurs, décorateurs, développer chez ceux-ci la compréhension de l'architecture et de ses lois et encourager autant que possible l'étude des arts décoratifs appliqués à l'architecture.

Le Conseil administratif de la ville de Genève vient d'appeler aux fonctions de professeur d'architecture M. H. Baudin, dont la compétence théorique et pratique est reconnue de tous à Genève. Nul doute que la nouvelle école d'architecture ne satisfasse aux désirs depuis longtemps exprimés par les spécialistes et ne soit appelée à un plus grand développement.

BIBLIOGRAPHIE

V. v. RICHTER. — *Traité de chimie organique*, par R. Anschütz et H. Meerwein, tome II: *Série cyclique*. Traduction française par H. Gault. Paris et Liège, Ch. Béranger, éditeur. Prix: 60 fr. Nous annonçons, en ces termes, à la page 37 du *Bulletin*

technique de 1911, l'apparition du premier volume de cet ouvrage:

« Tous ceux qui s'intéressent à la chimie organique et à son évolution connaissent de longue date et apprécient à sa juste valeur l'intéressant traité dû primitivement à la plume de M. V. von Richter. Il est peu d'ouvrages de chimie qui aient eu, depuis trente ans, un succès aussi légitime et aussi constant.

Dès sa première édition, l'œuvre se recommandait par sa belle ordonnance, par le choix judicieux des questions qui y étaient exposées, par la sobriété de la rédaction et par une concision qui n'excluait pas la clarté. Au début (1876) le traité ne comportait qu'un seul volume et il en fut ainsi jusqu'à la sixième édition, inclusivement. Avec le temps, l'œuvre dut se développer parallèlement à la science elle-même et, en 1894, époque à laquelle le professeur Anschütz prit la succession de son ami prématurément enlevé à la science, il parut nécessaire de le publier en deux volumes, dont l'un fut consacré à la série grasse et l'autre à la série aromatique. Trois éditions furent ainsi émises sous les auspices du savant professeur de Bonn, qui ne s'est adjoint un collaborateur, M. Schroeter, qu'en 1903, lors de la publication de la dixième édition.

Jusqu'alors les matériaux pouvaient être condensés dans deux volumes petit in octavo, mais la production intensive à laquelle ont contribué les laboratoires du monde entier et aussi la nécessité de prendre des caractères plus grands et plus lisibles, ont déterminé les auteurs à faire paraître la onzième édition en deux volumes grand in octavo.

Indépendamment des inestimables qualités que lui a imprimées son fondateur, ce qui distingue très nettement ce traité de ses congénères, qui sont nombreux en Allemagne, c'est la riche documentation, la périodicité assurée d'une prompt réédition et, par suite, la certitude qu'on possède de retrouver, tous les trois ou quatre ans, un recueil bien au courant de la science.

C'est, en effet, aux auteurs des traités à savoir discerner, dans le flot sans cesse montant des mémoires qui se publient, les faits les plus saillants, ceux qu'il importe de ne pas ignorer, puis de les coordonner et de les mettre en harmonie avec ceux déjà connus.

Cette tâche exige chez ceux qui l'on assumée un sens critique pénétrant et une conception élevée de la science.

Nous nous plaisons à reconnaître que, sous la nouvelle orme qu'ils ont donnée à l'œuvre, MM. Anschütz et Schroeter n'ont pas failli à la mission qu'ils se sont imposée.

C'est donc un grand service que rend M. Gault à tous les chimistes de langue française en leur donnant une traduction fidèle de cet excellent traité.

Elle a été faite avec toute la compétence et toute la conscience qu'exige une pareille œuvre, et nous sommes convaincu qu'elle trouvera auprès des lecteurs français le succès qu'elle mérite. »

Ce que nous écrivions ainsi en 1911 du tome I^{er} s'applique parfaitement au tome II, qui sera consulté avec fruit par toutes les personnes qui ont à se débrouiller au milieu des innombrables composés et des notations souvent effroyablement compliquées de la « série aromatique ».

Calendrier des Concours.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
			Fr.	
Lausanne	Nouveau cimetière	2 août 1919 à midi.	5000	Architectes et Architectes-paysagistes suisses domic. à Lausanne
Lausanne	Cimetières de villages	31 août 1919	500	Réservé aux architectes non établis.
Kriens	Plan d'aménagement	31 août 1919	12,000	Réservé aux ing. et arch. de nationalité suisse.
Lausanne	Maisons ouvrières	1 ^{er} sept. 1919.	3500	Architectes lausannois.
Comité central	Fondation Geiser	31 mai 1920	1000	Membres de la Société suisse des I. et A.